



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
2 novembre 2020

Réduire les risques pour les riverains de la Châteauguay

Sainte-Martine, le 2 novembre 2020 – La Société de conservation et d'aménagement des bassins versants de la Zone Châteauguay (SCABRIC) communiquera dans les prochaines semaines avec les riverains de la rivière Châteauguay habitant le secteur à risque de mouvement de sol (décrochement de berge), selon les données récentes du ministère de la Sécurité publique.

L'érosion figure dans le plan directeur de l'eau de la Zone Châteauguay, comme l'une des problématiques majeures et omniprésentes dans les rivières du territoire, et particulièrement sur les rives de la Châteauguay, un affluent important du fleuve Saint-Laurent, près de Kahnawà:ke et de Montréal.

« En collaboration avec plusieurs partenaires, dont la municipalité de Sainte-Martine et le groupe PleineTerre, nous avons développé un projet visant à réduire les risques et les impacts des glissements de terrain dans un secteur plus fragile de la rivière Châteauguay, concentré principalement à Sainte-Martine », explique Félix Blackburn, directeur général de l'organisme de bassin versant (OBV).

Pour Antoine Verville, directeur général du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), « les décrochements de berges, en entraînant des apports importants de sédiments, nuisent à la qualité de l'eau de la rivière et donc, du fleuve Saint-Laurent. Ils représentent aussi un risque pour la sécurité des riverains. Ce projet de la SCABRIC, qui a pour but de stabiliser et revégétaliser la rive et sensibiliser les propriétaires riverains pour réduire les risques de glissement de terrain, cadre parfaitement avec les objectifs du Programme Affluents Maritimes qui vise, entre autres, à limiter les apports en sédiments dans le Saint-Laurent. »

En parallèle, l'OBV SCABRIC et le groupe PleineTerre accompagnent actuellement un propriétaire dont la rive s'est décrochée sur une longueur de 100 mètres. Ensemble, les organismes travaillent à une meilleure gestion de l'eau provenant du ruissellement et préparent les études requises pour obtenir les autorisations afin de stabiliser la rive par une méthode combinant l'enrochement et le génie végétal.

Ce projet est financé par le Programme Affluents Maritime visant la mise en œuvre d'actions issues des plans directeurs de l'eau qui concourent à la Stratégie maritime du Gouvernement du Québec.

- 30 -

Photo : Décrochement de rive à stabiliser

Pour information :
Félix Blackburn, directeur général
450-601-1441
f.blackburn@scabric.ca

Partenaires :



Le Programme Affluents Maritime

Lancé en 2018 et coordonné par le ROBVQ, le Programme Affluents Maritime est financé par le Secrétariat à la stratégie maritime dans le cadre de la Stratégie maritime. Il vise à soutenir des projets répondant aux objectifs identifiés dans les plans directeurs de l'eau des OBV du Québec et ayant comme objectif d'assurer la qualité et la pérennité des ressources et des usages du fleuve et de ses affluents.